

Informations

École élémentaire Claude Debussy

Rue Marie Hillion
Groupe scolaire de La Haise
78 370 Plaisir

tél: 01 30 55 20 23

Vacances scolaires ZONE C

Prérentrée des enseignants: mercredi 31 août 2022

Rentrée scolaire des élèves: jeudi 1er septembre

Vacances de la Toussaint: fin des cours samedi 22 octobre
/reprise des cours lundi 7 novembre

Vacances de Noël: fin des cours samedi 17 décembre /reprise
des cours mardi 3 janvier 2023

Vacances d'hiver: fin des cours samedi 18 février /reprise des
cours lundi 6 mars

Vacances de printemps: fin des cours samedi 22 avril /reprise
des cours mardi 9 mai

Vacances d'été: fin des cours samedi 8 juillet

Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023.

L'équipe pédagogique

CP/CE1: monsieur Thai

CP: madame Dai Pra

CE1: monsieur Jarrier

CE2 A : madame Fernandes

CE2 B: madame Monniot

CM1: madame Mas-Blanquet

CM1/CM2: madame Froidevaux

CM2: madame Artus et Madame Jauberty

UPE2A (classe d'enfants non francophones): madame Van Grasdorf

Organisation de la semaine scolaire

La semaine se déroule sur 4 journées :

lundi, mardi, jeudi et vendredi.

	Début des cours	Fin des cours
matin	8h 30	11h30
Après-midi	13h 30	16h 30

La cour est accessible le matin à partir de 8h20 et l'après-midi à partir de 13h20.

Nous demandons aux parents de **ne pas pénétrer à l'intérieur de la cour.**

Cependant les enseignants pourront vous recevoir sur rendez-vous.

Vie de l'école

Un ENT (OZE) est mis en place pour la communication avec les parents, pensez à l'utiliser régulièrement.

Assurance scolaire: l'assurance scolaire (responsabilité civile et individuelle accident) est obligatoire.

Coopérative: elle permet d'offrir aux élèves des petits extras !

Fréquentation scolaire:

les familles sont tenues de faire connaître le plus rapidement possible au directeur de l'école le motif et la durée prévue de l'absence de leur enfant.

Tout élève absent doit obligatoirement présenter un mot d'excuse à son retour indiquant les dates et le motif précis de l'absence.

Activités sportives:

Pour les activités sportives, il est exigé une tenue de sport.

Pour les enfants ne pouvant pratiquer une activité sportive, il est exigé un certificat médical.

La piscine est une activité obligatoire.

Ce qui est interdit dans l'école: **chewing-gum**, goûter autre que fruits et compote, argent personnel, jeux de valeurs.

Attention:

Les élèves **ne sont plus sous la responsabilité** de l'école dès leur sortie de l'école. Vous pouvez inscrire gratuitement votre enfant au périscolaire si vous avez des difficultés temporaires pour venir le chercher afin d'éviter que votre enfant ne reste seul à l'extérieur de l'école. Une vigilance toute particulière est toutefois prévue pour les élèves de CP.